



Lycéens violentés et méprisés : Castex et Blanquer responsables

Le 12 janvier, les organisations de la communauté éducative ont demandé à être toutes reçues par le Premier Ministre.

Jeudi dernier, à la suite d'une **mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs de l'éducation**, les ministres Castex, Blanquer et Véran ont fini par accueillir la délégation, mais ont **refusé catégoriquement de laisser entrer les représentants lycéens** (MNL et LVL). Alors, la FCPE a proposé aux ministres d'accorder l'une de leurs places aux lycéens. Ceux-ci ont délibérément refusé.

La mobilisation lycéenne a été, en ce début de mouvement, massive avec plus d'une centaine d'établissements bloqués ou très sérieusement perturbés à travers la France.

Lors de cette mobilisation, **de nombreux lycéens ont été violentés par les forces de l'ordre ; nous avons même vu des élèves se faire gazer, et même taser à Paris !**

Le mépris du ministre s'est déjà exprimé en diverses occasions depuis le début de la crise sanitaire : en 2020, c'est dans les dernières semaines précédant l'oral de l'EAF que la décision d'annulation a été prise, laissant les élèves de 1ère dans une situation d'incertitude et de stress. L'an dernier, les annonces relatives à l'épreuve de philosophie sont aussi arrivées tardivement. L'organisation des oraux de rattrapage en BTS est restée floue jusqu'à la dernière minute. Toutes ces décisions font bien peu de cas du quotidien très difficile des lycéennes et lycéens en temps de pandémie.

De plus, les organisations syndicales lycéennes n'ont jamais été consultées par le ministre. Les libertés syndicales doivent être respectées.

Aujourd'hui, Jean-Michel Blanquer réitère en annonçant vouloir discuter des modalités des épreuves de mars sans envisager de rencontrer les organisations syndicales lycéennes.

Les organisations MNL, FCPE, CGT Éduc'Action, SNFOLC, FSU, SUD Éducation, VL dénoncent le refus de la part des ministres Jean Castex et Jean Michel Blanquer d'écouter les organisations lycéennes et leurs revendications. Les violences perpétrées contre la jeunesse en lutte sont inadmissibles. Les lycéennes et les lycéens se battent contre des politiques de destruction du service public de l'Éducation nationale. Ils revendiquent des moyens et exigent des protocoles qui permettent de sécuriser sur le moyen terme l'accueil des élèves et des personnels de l'Éducation.